

Reconstruire les sécurités par l'accès aux droits

La crise actuelle, sanitaire, sociale et environnementale, est sans précédent. On peut y ajouter une crise de confiance. Car si l'impact est dramatique pour un grand nombre de personnes, c'est aussi parce que les politiques publiques n'assurent pas leur rôle de protection de tous les citoyens, en particulier des plus en difficulté.

Marie-Aleth GRARD, présidente d'ATD Quart Monde

Cette France des laissés-pour-compte a un visage : celui des 9,3 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, celui des 3 millions d'enfants qui vivent dans des familles pauvres, des 4 millions de personnes mal-logées ; celui des 3 millions de chômeurs de longue durée, des personnes privées d'emploi décent, des salariés précaires peu ou non qualifiés, des travailleurs indépendants, intérimaires, « ubérisés », en temps partiel contraint ; celui de ces familles qui vivent tenaillées par l'incertitude du lendemain : seront-elles expulsées de leur lieu de vie, auront-elles de quoi manger, payer leurs factures, parviendront-elles à se soigner, à offrir un meilleur avenir à leurs enfants ? Les personnes privées d'emplois, allocataires des minima sociaux, habitant les zones rurales ou des quartiers relégués ou les personnes exilées sont devenues autant de boucs émissaires face à l'angoisse de l'insécurité. La tentation du repli identitaire encourage les solutions simplistes. En parallèle, l'augmentation des contrôles et des sanctions décourage un grand nombre de personnes d'assumer leurs responsabilités et d'accéder à leurs droits. La numérisation à marche forcée de notre société accélère les exclusions et le non-recours aux droits, empêchant les personnes les plus pauvres de se projeter dans l'avenir.

L'action publique a une grande part de responsabilité dans l'accroissement des inégalités et de la pauvreté, avec notamment la pression des pouvoirs publics qui se renforce chaque jour sur les bénéficiaires des minima sociaux, les personnes privées d'emploi, les demandeurs d'asile, les migrants et toutes celles et ceux qui, malgré leurs efforts quotidiens, ne parviennent pas à s'extraire de la spirale de l'exclusion sociale. La lutte contre la pauvreté n'est toujours pas une priorité nationale face aux insécurités qui affectent plusieurs domaines de l'existence. Le taux de pauvreté augmente inexorablement, par paliers depuis quinze ans, et le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté est passé de 7,8 à 9,3 millions sans qu'aucun gouvernement n'y oppose un engage-

« L'action publique a une grande part de responsabilité dans l'accroissement des inégalités et de la pauvreté, avec notamment la pression des pouvoirs publics qui se renforce chaque jour sur les bénéficiaires des minima sociaux, les personnes privées d'emploi, les demandeurs d'asile, les migrants. »

ment implacable et déterminé, alors que dans la même période le PIB a augmenté de plus de 30 %⁽¹⁾. Le dernier quinquennat n'échappe pas à cette logique. Notre pays est pourtant la cinquième puissance économique mondiale. A quoi bon la richesse, si nous tolérons qu'en France un enfant sur cinq vive dans la pauvreté et qu'il faille six générations en moyenne pour en sortir⁽²⁾ ? Et si 74 % des 16-25 ans jugent l'avenir « effrayant », du fait des multiples crises que nous vivons⁽³⁾ ?

Ceux qui ne font pas « partie du même monde »

Sans exonérer l'Etat du rôle qu'il devrait avoir de garantir l'accès de tous aux mêmes droits, les collectivités territoriales ont elles aussi des responsabilités et des moyens d'agir importants pour faire face aux défis écologiques, économiques et sociaux. Elles peuvent agir contre l'exclusion et la pauvreté et consolider le lien social entre tous.

Dans son rapport au Conseil économique, social et environnemental (Cese), en 1987, Joseph Wresinski, fondateur d'ATD Quart Monde, écrivait déjà : « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances

(1) Source : Insee, décembre 2021.

(2) Source : OCDE, *A Broken Social Elevator? How to Promote Social Mobility*, juin 2018.

(3) The Lancet, *Young People's Voices on Climate Anxiety, Government Betrayal and Moral Injury: A Global Phenomenon*, université de Bath, septembre 2021.

« A quoi bon la richesse, si nous tolérons qu'en France un enfant sur cinq vive dans la pauvreté et qu'il faille six générations en moyenne pour en sortir? »

de réassumer des responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible. »

« La misère est une violence », nous dit Laëtitia, militante Quart Monde, « nous ressentons la violence d'être discriminés, inexistants, de ne pas faire partie du même monde, de ne pas être traités comme les autres humains ». Comment être en sécurité sans accès à un logement digne et à l'emploi ? Comment se sentir en sécurité quand on est stigmatisé ? Comment ne pas avoir peur pour ses enfants, lorsque les conditions de leur réussite à l'école sont compromises ? La sécurité, c'est assurer à chacune et chacun l'accès effectif aux droits fondamentaux, dans un environnement sain : logement décent, emploi digne, revenu convenable d'existence, école où chaque enfant apprend, droit de vivre en famille, accès à la santé⁽⁴⁾, accès à la justice et aux droits culturels, à l'exercice de la citoyenneté... Mais ce n'est certainement pas renforcer les dispositifs d'assistance qui maintiennent des millions de personnes dans la dépendance. Face à cette situation inacceptable, il est urgent de « changer de braquet », dans les politiques mises en œuvre. La crise sanitaire a révélé que les moyens financiers existent pour financer l'éradication de la pauvreté monétaire, du chômage de longue durée et du mal-logement, ainsi que pour permettre un meilleur accès de tous à une éducation et à des soins de qualité.

L'urgence de reconstruire les sécurités

Des solutions existent : elles s'expérimentent depuis des années par les populations les plus précarisées, par des acteurs de terrain dans les territoires, par des professionnels et des citoyens qui œuvrent pour la prévention et la transformation écologique et sociale. Pour construire cette société de demain plus juste, plus inclusive et respectueuse de l'Homme et de la nature, les acteurs et responsables des politiques publiques ont des compétences à exercer et des initiatives à prendre. Il est temps de reconstruire des sécurités.

Un logement digne est la première sécurité qu'il faut assurer pour permettre aux personnes de se projeter dans un avenir désirable. Les solutions sont connues : construction de logements sociaux accessibles aux plus pauvres, expérimentation de la fixation du montant des loyers de ces logements en fonction des revenus, ou encore accélération de la lutte contre la précarité énergétique. L'emploi décent est au cœur de nombreuses propositions des candidats. Avec l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée », nous avons montré que personne n'est inemployable et qu'il est possible de réorienter les coûts de la privation d'emploi vers la création d'emplois dignes, assurant une sécurité dans la durée. Cette expérimentation et d'autres actions innovantes doivent pouvoir se poursuivre et s'élargir en prenant le temps et les moyens de la participation de tous.

Quand un jeune sur cinq vit en situation de pauvreté en France



et que plus d'un million et demi d'entre eux n'est ni en emploi ni en formation, il est également urgent de garantir la sécurité de moyens d'existence dignes, premier pas pour que les jeunes puissent construire leur avenir sereinement. Cela passe par l'ouverture d'un revenu minimum pour les 18-24 ans et par un droit à l'accompagnement de qualité, sans limite de temps et sans conditionnalité.

Ainsi, reconstruire les sécurités, c'est mettre le lien social au cœur de notre projet de société pour permettre aux plus exclus de sortir de leur isolement et offrir à chacun une place dans la société, sans laquelle nul ne peut avoir le sentiment d'être un citoyen à part entière, écouté, représenté, pris en compte et respecté.

Un dialogue et un agir partagés par tous

Des moyens existent pour s'attaquer à la pauvreté, si la volonté politique est au rendez-vous. La pandémie mondiale a mis en lumière et aggravé les conditions de vie difficiles des plus pauvres, mais elle a aussi démontré que la mobilisation de moyens à hauteur des enjeux est toujours possible. Le premier confinement a nourri l'espoir d'un « monde d'après » qui reconstruirait, pour tous, les sécurités nécessaires pour venir à bout de la pauvreté et faire face aux changements climatiques. Mais les choix des plans de relance de la France ne vont pas dans ce sens : inscrits dans les modèles de croissance du passé, ils ont démontré qu'ils ne permettaient pas de réduire la fracture sociale.

Il faut la participation de toutes et tous, et en particulier des premiers concernés, pour reconstruire de véritables sécurités collectives et individuelles. En France, le revenu minimum d'insertion



Le taux de pauvreté augmente inexorablement, par paliers depuis quinze ans, et le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté est passé de 7,8 à 9,3 millions sans qu'aucun gouvernement n'y oppose un engagement implacable et déterminé, alors que dans la même période le PIB a augmenté de plus de 30 %.

(actuel revenu de solidarité active), la couverture maladie universelle (actuelle protection universelle maladie) ou la complémentaire santé solidaire sont devenus des pans solides et durables de notre protection sociale car ils ont été conçus et expérimentés avec les personnes en grande précarité.

Les changements climatiques impactent chacune et chacun. Mais les personnes qui vivent la pauvreté sont plus durement touchées par les dérèglements climatiques avec moins de moyens pour y faire face, ce qui augmente encore leur précarité et donc leur vulnérabilité. Il nous faut une transition sociale et écologique juste, rapide et massive, guidant les choix économiques. Des mesures doivent être prises pour créer des emplois et en permettre l'accès aux personnes les plus précarisées; rendre effectif l'accès aux droits fondamentaux, aux biens et services essentiels, tout en contribuant à réduire l'empreinte écologique. Il faut rompre avec l'obsession de la croissance et le dogme du PIB comme indicateur. Préférons une répartition des richesses juste et supportable par la planète.

Pour aller au-delà des mesures d'urgence qui ne suffiront pas à développer nos résistances aux chocs présents et à venir, il est

temps de créer un dialogue entre tous pour un travail commun sur les questions prioritaires. L'énergie citoyenne sait, quand on lui en donne l'occasion, s'investir pour construire des réponses durables aux maux qui minent notre démocratie, a fortiori au niveau régional ou départemental.

Une question, aussi, de démocratie

Loin des discours qui cherchent des boucs émissaires d'un côté et stigmatisent les plus fragilisés de l'autre, c'est le respect des droits humains qui constitue les bases d'une société ouverte et apaisée, d'une société qui protège tous les citoyens. Considérer que certains êtres humains ont moins de droits que d'autres, c'est au contraire faire le terreau de la haine et de l'insécurité. C'est en reconstruisant des sécurités collectives solides que nous préparerons un monde viable et désirable pour les nouvelles générations.

Le 15 avril 1997, Geneviève de Gaulle Anthonioz, alors présidente d'ATD Quart Monde, intervenant à l'Assemblée nationale, invitait l'ensemble des députés à s'unir pour faire progresser la démocratie, autour d'une loi de cohésion sociale contre les exclusions. Elle concluait ainsi: «Après les terribles épreuves que lui ont fait subir l'oppression nazie et celle de ses complices de Vichy, la France a souscrit un pacte avec les valeurs républicaines. Puisque nous vivons aujourd'hui une nouvelle montée d'atteintes aux valeurs fondatrices de notre République, il ne sert à rien de les défendre morceau par morceau tout en tolérant par ailleurs des reculs. La seule riposte possible, la seule voie: nous rassembler pour vouloir et mettre en œuvre plus de démocratie. C'est l'attente ardente des plus pauvres que d'en devenir les artisans.» ●

(4) NDLR: à l'issue d'une trentaine d'auditions et plusieurs mois de travail collectif impliquant aussi la LDH, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a adopté, le 17 février 2022, un avis sur les inégalités sociales et territoriales de santé (www.cncdh.fr/sites/default/files/a_-_2022_-_1_-_inegalites_sociales_de_sante_fevrier_2022_o.pdf), analysant les déterminants sociaux de santé qui pèsent inégalement dès l'amont du soin, avant même les difficultés d'accès à des soins d'égale qualité partout, pour tous (évoquées aussi par Sophie Crozier dans *D&L* n° 195, octobre 2021: www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2021/10/HL195-Actualite-3-Stopper-lasphyxie-de-lhopital-public.pdf).